

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 28 Janvier 2020**

**Date de la convocation : 21 janvier 2020**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président  
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

**Ont donné pouvoir :** M. Pascal CHAUMARTIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Maryline SILVESTRE, Monsieur Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO.

**Absent suppléé :** M. Isidore POLO représenté par sa suppléante Mme Marcelle DELPHIS.

**Absente excusée :** M. Blandine VIDOR.

**Absent :** M. Adrien RUBAGOTTI.

**Secrétaire de séance :** M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET :** **ADMINISTRATION GENERALE :** Délégation de pouvoirs - Compte rendu de mandat - Information au Conseil Communautaire sur les décisions du Président et la passation de marchés à procédure adaptée

**Rapporteur :** Thierry KOVACS

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Le Conseil Communautaire a délégué une partie de ses attributions au Président pour la durée de la mandature.

Lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rend compte des attributions exercées par délégation.

-----  
**VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**VU** la délibération n° 18-21 du Conseil 4 janvier 2018 portant délégation de pouvoirs au Président,

**VU** la délibération n° 18-357 du Conseil du 18 décembre 2018 portant actualisation des délégations d'attributions accordées par le conseil communautaire au Président de Vienne Condrieu Agglomération

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**PREND ACTE** des décisions suivantes :

N° 19-54 : Contrat territorial avec Eco-mobilier pour le mobiliser usagé – 2019-2023

N° 19-76 : Convention de partenariat avec EMMAUS 2020-2022 - « Récupération en vue de réutilisation ou de réemploi de déchets captés sur les déchèteries »

N° 19-77 : Avenant n°1 au contrat type de reprise option filières papier-carton avec REVIPAC

N° 19-80 : Ouverture d'une ligne de trésorerie de 2 000 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes pour le budget eau potable de Vienne Condrieu Agglomération.

**PREND ACTE** des décisions suivantes prises dans le cadre de la passation de marchés à procédure adaptée :

M19-078: marché conclu avec l'entreprise ACOGEC pour la mission de maîtrise d'œuvre liée à la reconstruction du pont sur la Gère, route Chez Monsieur, VC29 à Eyzin-Pinet pour un montant de 31 300 € H.T.

M19-079: marché conclu avec l'entreprise FEDD pour les travaux de désamiantage et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 1: travaux préparatoires désamiantage, pour un montant de 18 500 € H.T

M19-080: marché conclu avec l'entreprise VERITAS pour la mission de contrôle technique liée au réaménagement de bureaux à Vienne pour un montant de 3 264 € H.T.

M19-081: marché conclu avec l'entreprise VERITAS pour la mission de SPS liée au réaménagement de bureaux à Vienne pour un montant de 1 935 € H.T.

M19-082: marché conclu avec l'entreprise DELAUZIN-SOVIRI pour le traitement des déchets de voirie et refus de dégrillage pour un montant maximum de 220 000 € H.T.

M19-083: marché conclu avec l'entreprise SAVE concernant la fourniture de biogaz naturel pour véhicules à destination de la station d'avitaillement de véhicules lourds à moteur de Vienne Condrieu Agglomération pour un montant annuel de 47 857,89 € H.T selon DQE et pour une durée de 4 ans.

M19-084: marché conclu avec l'entreprise BUREAU VERITAS CONSTRUCTION pour la mission de contrôle technique et coordination SPS pour la modernisation du stade nautique de St Romain en Gal, lot 1 : CT pour un montant de 26 820 € H.T.

M19-085: marché conclu avec l'entreprise BUREAU VERITAS CONSTRUCTION pour la mission de contrôle technique et coordination SPS pour la modernisation du stade nautique de St Romain en Gal, lot 1 : SPS pour un montant de 8 520 € H.T.

M18-048 AVE2: Avenant 2 conclu avec l'entreprise RIBIERE au marché n° M18-048 – lot 2 : gros œuvre, dallage concernant les travaux de la plateforme de mobilité territoriale à Pont Evêque pour un montant de 6 548,05 € H.T

M18-162a AVE1: Avenant 1 conclu avec l'entreprise ALBERTAZZI au marché n° M18-162a concernant les travaux d'assainissement sur la commune des Côtes d'Arey pour un montant de 5 114,9 € H.T.

M19-056 AVE1: Avenant 1 conclu avec l'entreprise ROGER MARTIN au marché n° M19-056 concernant les travaux d'aménagement d'une voie nouvelle à Chuzelles pour un montant de 12 999,2 € H.T.

M19-014 AVE1: Avenant de régularisation sans incidence financière conclu avec l'entreprise ACTOLL pour l'hébergement et l'exploitation du système de billettique des réseaux isérois.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 28 janvier 2020

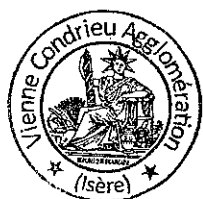
Le Président certifie que la présente délibération

a été reçue par la Sous-Préfecture le

et a été publiée le

03 FEV. 2020

03 FEV. 2020

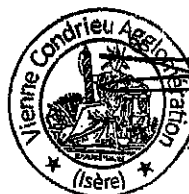


Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Claude BOUR

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



  
Thierry KOVACS

